



# MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 25 avril 2023

### **Déplacement du ministre des Armées dans les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté : les implications territoriales de la future loi de programmation militaire pour l'Armée de Terre**

- Alors que l'examen du projet de loi de programmation militaire (2024-2030) va débiter au Parlement, le ministre des Armées s'est rendu en Moselle, dans les Vosges, dans le Territoire de Belfort, dans le Haut-Rhin et dans le Doubs, du mercredi 19 avril au vendredi 21 avril.
- Il a tenu à présenter auprès de six régiments différents de l'Armée de Terre, les implications pour les unités visitées et les territoires concernés de la future loi de programmation militaire.
- Ce déplacement marque la première étape de la déclinaison territoriale de la LPM que le Ministre présentera dans les départements dans les semaines à venir.

Dans chacun de ces territoires, une lettre d'engagement a été signée entre les collectivités locales et les armées afin de conclure une convention entre elles pour définir et formaliser des relations partenariales sur des thématiques indispensables : l'amélioration de l'accueil des familles des militaires, en aidant les familles à trouver un logement et des solutions de garde et de scolarisation pour les enfants, le développement de la Force Morale de la jeunesse, le développement de l'esprit de Défense etc.

À l'occasion de ce déplacement, le ministre a rappelé les trois impératifs qui s'imposent à l'Armée de Terre :

- Faire des choix d'équipements correspondant aux nouvelles menaces ;
- Poursuivre l'adaptation essentielle des sauts technologiques de l'ère actuelle et anticiper ceux à venir ;
- Toujours privilégier la cohérence qui fait la force de l'armée française, sur la seule masse.

Le ministre des Armées a annoncé une série d'investissements qui, s'ils sont votés dans la future loi de programmation militaire, engendreront des changements considérables dans ces différents régiments au cours des sept prochaines années.

**Au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie à Sarrebourg**, le ministre a annoncé un investissement global de **125 millions d'euros** pour transformer le 1<sup>er</sup> d'infanterie avec la livraison, notamment, de quarante Griffon supplémentaires. Ces blindés permettront au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie de renforcer ses capacités de combat connecté. Le ministre a, en outre, annoncé, de nouvelles infrastructures pour le régiment.

**Au 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs d'Épinal**, un montant de **35 millions d'euros** a été annoncé pour la modernisation du régiment et le renforcement de son autonomie, à travers l'arrivée de VBCI additionnels, de capacités de combats complémentaires comme des mortiers, d'équipements individuels, ainsi que la construction de nouveaux bâtiments.

**Au 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie de Bourgne**, un montant de **70 millions d'euros** sera alloué pour

rénover en profondeur les infrastructures du régiment et accélérer sa transformation capacitaire. Il faut y ajouter un investissement complémentaire de 600 millions d'euros, touchant également d'autres régiments, pour une capacité au cœur du métier d'artilleur : les feux de longue portée sur des cibles stratégiques. Grâce à cet investissement, au moins treize nouveaux systèmes de lance-roquette unitaire sont prévus dans la LPM.

**Au régiment de Marche du Tchad de Meyenheim**, il s'agira d'un investissement de **20 millions d'euros** pour renforcer et transformer cette unité, avec l'arrivée de dix véhicules blindés de combat de l'infanterie (VBCI) supplémentaires pour atteindre un objectif de quarante-cinq blindés d'ici 2028, pour créer une section d'appui électronique, ainsi que pour rénover les infrastructures du régiment.

**Au 13<sup>ème</sup> régiment du génie, et au Centre de formation initiale des militaires du rang à Valdahon**, **73 millions d'euros** sont prévus pour le capacitaire – avec la livraison de vingt-cinq Griffon, de quatre embarcations fluviales et d'un système de franchissement – et pour les infrastructures.

**Enfin, au 19<sup>ème</sup> régiment du génie à Besançon**, l'investissement prévu sera de **37 millions d'euros** pour permettre de faire monter en puissance les capacités de franchissement fluvial du régiment, le renforcer dans ses missions d'appui aux unités de combat (avec l'arrivée de 15 Griffon), et rehausser ses capacités d'obstruction de l'avancée ennemie.

Ces investissements, tant sur le volet capacitaire que sur le volet infrastructures, seront également déclinés **sur le volet humain**, en intégrant pleinement les réservistes aux missions qu'assument les différents régiments et en prenant mieux en compte les contraintes de mobilité et de disponibilité qu'entraînent la condition de militaire, notamment à travers le Plan Familles 2.

Ce déplacement marque la volonté du ministre des Armées d'aller à la rencontre des régiments pour décliner les enjeux territoriaux de la future loi de programmation militaire.

Contact media :

Centre media du ministère des Armées  
[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)  
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et  
à la communication de la défense**  
**DICoD**

Centre media du ministère des Armées  
60 boulevard du général Martial Valin  
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15